

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2791 - LUNDI 19 DÉCEMBRE 2016

## CONSEIL DES MINISTRES

## Renforcement de la démocratie locale

Neuf localités du Congo ont été érigées en communes et deux autres en districts lors du Conseil des ministres, tenu sous les auspices du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 16 décembre à Brazzaville.

Dans la première catégorie figurent les villes de Djambala (Plateaux), Sibiti (Lékoumou), Madingou (Bouenza), Kinkala (Pool), Ewo (Cuvette-Ouest), Kintélé (Ignié), Owando et Oyo

(Cuvette), Pokola (Sangha), Impfondo (Likouala). Elles seront désormais administrées par des maires et des conseils municipaux élus.

Dans la seconde se trouvent Bokoma et Kabo localités respectives des départements de la Cuvette et de la Sangha, choisies ainsi pour répondre à la nécessité de rapprocher l'administration des administrés.

Page 3



Les membres du gouvernement autour du président de la République

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La police lance  
l'opération  
Uppercut Plus 2016

Jean François Ndengué

Afin de permettre aux Brazzavillois de vaquer en toute sécurité à leurs occupations pendant les fêtes de Noël et du Nouvel An, la direction générale de la police a lancé, vendredi, dans la capitale, l'Opération Uppercut Plus 2016.

Aux agents mobilisés, à cet effet, pour la période allant du 23 décembre au 3 janvier prochain, le chef de la structure, le général Jean François Ndengué a prescrit la mission de : « empêcher toute circulation illégale des armes de guerre ; prévenir et faire échec à toutes tentatives de retour des « Ninjas Nsiloulous »

malintentionnés dans la capitale ; contrer la résurgence des bandes de criminels du type des « Bébés noirs » ; identifier les lieux de consommation de la drogue ; ainsi que les bars où l'on vend de l'alcool frelaté ». Il a aussi prévenu ceux d'entre eux qui profiteraient de cette occasion pour enfreindre aux règlements de la corporation que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur. Page 5

## COOPÉRATION

La Chine disposée à poursuivre la formation des cadres congolais Page 10

## BASKETBALL

## La CCAS invalide l'élection du président de la Fédération

Statuant publiquement sur la requête introduite par Jean Didier Ndongo, candidat malheureux à la vice-présidence de la Fédération congolaise de basket-ball (Fecoket), la Chambre de conciliation d'arbitrage et du sport (CCAS) a invalidé same-

di l'élection de Bruno Jean Richard Itoua ainsi que de tous les membres du bureau élus le 1er novembre dernier.

Sur la base des faits et preuves fournis par le plaignant, notamment le corps électoral et la liste officielle des candidats pres-

sentis, la CCAS a renvoyé la Fecoket à l'organisation d'une nouvelle assemblée générale électorale dans un délai de quarante-cinq jours, sous l'autorité du ministère des Sports et du Comité national olympique.

Page 16

## SANTÉ PUBLIQUE

## Création d'un réseau de compétences des médecins congolais



La photo de famille immortalisant le lancement de la plateforme crédit photo Adiac

L'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery soutenu par le professeur Marc Gentilini, vient de mettre sur pied une plateforme des médecins congolais dénommée France Alumni-Congo. Constitué des cadres formés pour la plupart en France, cette composante a pour objectif, selon le diplomate français, de rassembler une palette des médecins en vue de valoriser leurs compétences pour l'intérêt de la profession au Congo. « C'est un lieu d'échange et de confrontation, une plateforme internet comme tous les outils de communication aujourd'hui. C'est aussi une plateforme réelle permettant de se rencontrer et d'avoir des débats », a indiqué Bertrand Cochery. Page 4

## ÉDITORIAL

Respect

Page 2

## ÉDITORIAL

## Respect

Ce que le chef du gouvernement de la nouvelle République devrait imposer à ses ministres, dans le moment présent, est le strict respect des engagements pris par leurs prédécesseurs ou par eux-mêmes dans le cadre de leurs fonctions. De partout, en effet, remonte vers nous la constatation désastreuse selon laquelle un grand nombre de travaux effectués pour le compte de l'Etat dans les domaines les plus divers n'ont toujours pas été réglés alors qu'ils avaient fait l'objet de commandes en bonne et due forme, avaient été accomplis dans les délais prévus, n'avaient fait l'objet d'aucune contestation de la puissance publique.

Des Jeux Africains aux grands travaux d'infrastructures en passant par les opérations électorales qui ont marqué les années 2015 et 2016 la liste est longue, très longue, des défauts de paiement dont sont victimes les entreprises congolaises. Avec les conséquences dramatiques qui en découlent pour leur personnel privé brutalement de salaire, d'emploi, de couverture sociale et la montée de tensions qui risquent à plus ou moins brève échéance de se traduire dans la rue de façon plus ou moins violente.

Il est bien vrai que le Premier ministre n'est en rien responsable de cette situation puisqu'il a pris ses fonctions il y a six mois. Mais il l'est tout autant que la continuité de l'Etat demeure l'un des principes fondateurs de la démocratie et que, par conséquent, le respect des engagements de ce même Etat figure en bonne place dans son carnet de route. D'où ce rappel de bon sens selon lequel il importe de résoudre au plus vite les problèmes résultant du non-paiement des travaux effectués à la demande des grands ministères.

Formulée à plusieurs reprises ces dernières semaines par les organisations qui regroupent les acteurs économiques, cette sollicitation mérite d'être prise maintenant très au sérieux. D'une part, en effet, elle est juste puisqu'elle repose sur des travaux réellement effectués et livrés ; d'autre part elle est vitale pour de nombreuses entreprises dont les finances, la trésorerie sont plombées de façon dramatique. Si, très vite, l'Etat n'y répond pas de façon appropriée l'on peut être certain que sa défaillance coûtera cher, très cher, à la nation congolaise, c'est-à-dire à chacun de nous.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## OPPOSITION CONGOLAISE

## La CJ3M s'affilie officiellement à l'IDC- FROCAD

**La Composante Jean-Marie Michel Mokoko (CJ3M) a officiellement intégré la plateforme IDC- FROCAD, à l'issue de la deuxième convention de l'opposition congolaise, tenue du 14 au 16 décembre à Brazzaville. Dirigée par Claudine Munari, cette nouvelle coalition s'est assignée comme mission principale de poursuivre le combat politique de l'opposition congolaise.**

La création de la nouvelle plateforme Frocad-Idc-CJ3M est l'une des décisions majeures prises à l'issue de ces assises qui ont réuni environ cent-soixante-trois délégués venus de tous les départements du Congo.

La Fédération créée, est l'union de trois groupements politiques de l'opposition, à savoir le Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad), que dirige Claudine Munari ; l'Initiative pour la démocratie au Congo (l'IDC), coordonnée par René Serges Blanchard Oba et la Com-

posante Jean-Marie Michel Mokoko (CJ3M), représentée par le Pr Albert Makita-Mbama.

A l'unanimité, Claudine Munari a été élue présidente de ce groupement, suivie de René Serge Blanchard Oba, comme premier vice-président et d'Albert Makita-Mbama, en qualité de deuxième vice-président.

Un conseil fédéral de vingt et un membres, à raison de sept

politique, dirigé par Michel Mampouya ; pôle des relations extérieures, placé sous la direction de Albert Yembé Kimbamba ; du pôle de la communication dirigé par Charles Zacharie Bowao ainsi que celui des droits et devoirs civiques, placée sous le commandement de Guy Romain Kinfousia.

Les participants ont mis aussi en place deux organes délibérants, notamment la convention qui devra se tenir chaque trois ans, et le bureau fédéral qui lui, délibère dans la même période.

Dans le communiqué final, l'opposition congolaise s'est inquiétée du sort de ses membres empri-



Une vue des responsables de l'opposition à la clôture de la convention photo Adiac

cratique (Frocad), que dirige Claudine Munari ; l'Initiative pour la démocratie au Congo (l'IDC), coordonnée par René Serges Blanchard Oba et la Com-

membres par groupement politique et neuf organes techniques appelés pôles, ont été mis en place.

Il s'agit entre autres, du pôle

sonnés pour lesquels elle plaide la libération. Elle demande aussi l'arrêt des opérations militaires et la levée de l'état d'urgence dans le département du Pool.

*Firmin Oyé*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhass

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## Compte rendu du Conseil des ministres du vendredi 16 décembre 2016

Le Conseil des ministres s'est réuni ce vendredi 16 décembre 2016 au palais du peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, monsieur Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Neuf (09) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Quatre (4) projets de loi au titre du ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local ;

- Un (1) projet de loi au titre du ministère des Finances, du budget et du portefeuille public ;

- Un (1) projet de loi au titre du ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat ;

- Trois (3) projets de décrets au titre du ministère des Mines et de la géologie.

I/- Ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local.

1- Projet de loi portant érection de certaines communautés urbaines en communes.

Prenant la parole, M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, a rappelé qu'au terme de l'article 1er de la loi n°3-2003 du 17 janvier 2003, l'organisation administrative territoriale avait, entre autres, pour objet de favoriser une meilleure efficacité de l'Etat, la promotion de la démocratie locale et le renforcement de l'unité nationale.

Cette volonté politique, renforcée par les dispositions nouvelles consacrées par la Constitution du 06 novembre 2015, laquelle a fait de notre République un Etat décentralisé, conduit donc logiquement le gouvernement à accélérer le processus de transformation de certains chefs-lieux de département et de districts en communes de plein exercice.

Après une phase d'expérimentation réussie de plusieurs années, qui a permis le passage au statut de communautés urbaines de cinquante-deux (52) de ces chefs-lieux, le présent projet de loi prévoit : - La gestion de ces entités par un Conseil municipal et un maire élus ;

- Le renforcement de la démocratie locale ; - Une gestion encore plus proche des préoccupations des populations concernées.

La liste des neuf (9) communautés urbaines érigées en communes est la suivante : - Djambala ; - Ewo - Impfondo ; - Kinkala ; - Madingou ; - Sibiti ; - Owando ; - Oyo ; - Pokola.

Le ministre Mboulou a précisé que la loi électorale sera modifiée afin de fixer le nombre de conseillers municipaux à élire pour chaque commune.

Après examen et discussion, le projet de loi a été approuvé par le Conseil des ministres. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

2- Projet de loi portant érection de la localité de Kintélé en commune.

Présentant ce projet de loi, le ministre Mboulou a rappelé que la localité de Kintélé relevait jusqu'ici du district d'Ignié. Peuplée de 10.952 habitants, elle bénéficie depuis quelques années d'un essor économique accéléré grâce à la construction d'infrastructures industrielles, commerciales, universitaires, culturelles et sportives.

Au regard de cet état de fait, le gouvernement a estimé opportun de l'ériger en commune, afin que celle-ci soit administrée par des autorités élues.

Après examen et discussion, le projet de loi a été approuvé par le Conseil des ministres. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

3- Projet de loi portant création du district de Bokoma. Le ministre Mboulou a précisé que le district de Loukolela, situé dans le département de la Cuvette, dispose de trois axes, à savoir ceux du fleuve Congo, de la Sangha, et de la Likouala-aux-herbes. Cet état de fait conduit à constater le grand éloignement des villages de ce dernier axe vis-à-vis du chef-lieu.

Ainsi, le village Bokoma, peuplé de 2249 habitants, est éloigné de plus de 285 kms du chef-lieu. Cet état de fait, ajouté à son enclavement, rend difficile l'administration de cette zone, ainsi que le développement de ses activités agricoles et halieutiques.

Après discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi créant l'entité administrative dénommée « district de Bokoma ». Il sera transmis au Parlement pour adoption.

4- Projet de loi portant création du district de Kabo.

Le Ministre Mboulou a révélé aux membres du gouvernement que Mokéko (département de la Sangha) est, avec 34.495 kms<sup>2</sup>, le district le plus grand du Congo par sa superficie. Peuplé de plus de 30.000 habitants, l'éloignement entre villages pose de graves problèmes de gestion administrative.

Le district comprenant en effet deux parties séparées par la commune de Ouesso, cette discontinuité géographique nuit à une bonne administration. Aussi, le projet de loi examiné propose le redimensionnement de Mokéko, par la création d'un district dont le chef-lieu sera la localité de Kabo, choisie pour ses atouts économiques (présence d'une unité de production forestière) et l'existence d'infrastructures administratives et socio-économiques de base.

Après discussion, le projet de loi a été approuvé par

le Conseil des ministres. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

II/- Ministère des Finances, du budget et du portefeuille public.

Projet de loi portant loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2015.

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n°20-2012 du 3 septembre 2012 portant loi organique relative au régime financier de l'Etat, le gouvernement est tenu de présenter un projet portant règlement définitif du budget de l'Etat, exercice 2015.

Prenant la parole en lieu et place du Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public en mission, Mme Ingrid Olga Ebouka Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, a précisé que le budget 2015 rectifié avait été arrêté, en recettes et en dépenses, à la somme de 2749 milliards 566 millions de frs CFA, soit une diminution de 320 milliards 184 millions par rapport au budget initial.

Elle a d'autre part rappelé que, par le décret n°2015-945 du 9 octobre 2015, des crédits complémentaires de 100 milliards de frs CFA avaient été ouverts, portant le montant prévisionnel des recettes et des dépenses du budget à 2849 milliards 566 millions de frs CFA.

Aussi, l'exécution du budget de l'Etat exercice 2015 a donné les résultats suivants :

### A/ - Des recettes :

Le montant définitif des recettes du budget général est arrêté à la somme de 1966 milliards 268.801.040 frs CFA, soit un taux de recouvrement de 69%.

### B/- Des dépenses :

Leur montant définitif est fixé à 2077 milliards 922.335.289 frs CFA, soit un taux d'exécution de 69,23%

### C/- Du résultat global d'exécution :

L'exécution globale du budget général de l'Etat pour 2015 a dégagé un résultat déficitaire de 111 milliards 605.956.098 frs CFA.

Prenant la parole, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESO, Président de la République, a exhorté le Gouvernement à tirer tous les enseignements de l'exécution de la loi de finances 2015. Il a particulièrement insisté sur la nécessité que des mesures soient prises afin d'améliorer le rendement de l'impôt et des taxes, et donc d'accroître les recettes de l'Etat.

Après discussion, le projet de loi a été approuvé par le Conseil des Ministres. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

III/- Ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat.

Projet de loi déterminant les modalités de nomination

aux hauts emplois et fonctions civiles et militaires.

Présentant le projet de loi, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, a indiqué qu'il a pour objet de préciser les modalités de répartition des compétences de nomination entre le Président de la République et le Premier ministre.

Disposant d'un domaine de compétence réservé en matière de défense et de diplomatie, le Chef de l'Etat, outre les emplois relevant de ces deux domaines, et en sa qualité de garant du bon fonctionnement des pouvoirs publics, nomme aux plus hauts emplois au sein de l'administration publique.

Le projet de loi précise que ces emplois sont pourvus par décret en Conseil des ministres, ou par décrets simples du président de la République ; il indique que le Premier ministre nomme aux emplois civils et militaires ne relevant pas de la compétence du Chef de l'Etat.

Enfin, le projet de loi dresse la liste des emplois pourvus par décret en Conseil des ministres et par décret simple du président de la République.

Après discussion, le projet de loi a été approuvé par le Conseil des ministres. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

IV/- Ministère des Mines et de la géologie.

Prenant la parole en lieu et place du ministre des mines et de la géologie en mission, M. Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures, a soumis à l'examen, et à l'approbation du Conseil des ministres, trois (3) projets de décret portant deuxième renouvellement de permis de recherches minières dans le département de la Bouenza au profit de la société COREDEM.

Il s'agit des :

- Permis de recherches pour les polymétaux, dit « permis Mouyondzi » ; - Permis de recherches pour les polymétaux, dit « permis Madingou » ; - Permis de recherches pour les polymétaux, dit « permis Sonel-Louamba ».

Après discussion, le Conseil des ministres a approuvé les projets de décret portant deuxième renouvellement au profit de la société COREDEM des permis de recherches pour ces trois sites.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h06.

**Fait à Brazzaville, le 16 décembre 2016**

**Thierry Lézin Mougalla/-  
Ministre de la Communication et des médias  
Porte-parole du gouvernement.**

### LE FAIT DU JOUR

## Internet : qui pour nettoyer la Toile ?

Le Web (1), défini comme « *système hypertexte public fonctionnant sur Internet* » est puissant, très puissant qu'il a fini par s'imposer au monde moderne. Unique en son genre par la quantité des informations, images et vidéos qu'il diffuse, ce portail est d'accès facile à la fois pour ceux qui le consultent pour s'informer, et pour ceux, sans doute plus actifs, qui l'utilisent pour s'exprimer. Au final, les uns et les autres prennent leur liberté, sans jamais se soucier des ravages que peut entraîner dans leur propre entourage, ou chez autrui, le plaisir qu'ils se donnent lorsqu'ils postent un appel à la violence, sacralisent les idéologues d'un racisme ancestral, parient sur l'extermination des membres de l'ethnie voisine pour des motivations basement politiciennes.

On se trouve pour ce qui est de certains sites répertoriés sur Internet à des carrefours d'échanges où s'entremêlent les intérêts jugés toujours divergents des hommes et des femmes qui peuplent la Terre. La plupart de leurs animateurs s'en tiennent mordicus à la logique de l'affrontement sans fin. Le temps qu'ils passent à fabriquer ou relayer des messages violents, ils l'ont suffisamment, l'imagination leur est très fertile, la volonté de nuire y est affirmée et l'apologie du crime mûrement entretenue. L'humanité va à sa perte si l'on n'y prend garde ! D'où, les craintes que suscitent chez de nombreux décideurs, à travers les cinq continents, les dérives qui affectent la Toile d'araignée mondiale.

Il y a d'une part, en effet, des activistes du Web qui

passent le clair de leur temps à élaborer des scénarii catastrophes, souvent pour des raisons de militantisme politique, parfois aussi pour se dédouaner d'une pénible oisiveté. D'autre part, des hackers ou fouineurs au service des Etats, des multinationales ou de groupuscules terroristes qui infiltrent les systèmes de communication protégés des gouvernements dans le but d'en dégligner le fonctionnement ou d'en soutirer l'information capitale. Sur tous les plans, et quelle qu'en soit la finalité, le résultat peut être désastreux pour l'équilibre des sociétés et des Etats.

Victime de ses propres performances, pourrait-on dire, la communauté mondiale doit désormais faire face à la montée du crime sur le Web, la fameuse cybercriminalité. Le 12 décembre, le ministre français de la Défense, Jean Yves le Drian (cité par l'AFP), se faisait plus précis sur la question en déclarant : « *L'émergence d'un nouveau milieu, d'un champ de bataille cyber, doit nous amener à repenser profondément notre manière d'aborder l'art de la guerre* ». La guerre numérique ? Telle sera peut-être, demain, le recours indispensable pour la survie des institutions publiques tant est que les Etats seront obligés de s'attaquer à cette dimension du web devenue délibérément agressive.

Alors que l'élection présidentielle américaine du 8 novembre a vu la victoire du candidat républicain, Donald Trump; que ce dernier se prépare à occuper le Bureau Oval de la Maison Blanche, dès le 20 janvier prochain,

une arrête semble restée en travers de la gorge des responsables du camp démocrate. Et pour cause ? Des hackers au service d'une puissance étrangère, la Russie en l'occurrence - les plus hauts dignitaires étasuniens, en tête desquels le président Obama lui-même, y croient fermement- auraient tripoté les câbles de la toile au détriment de la représentante démocrate, Hillary Clinton. Une enquête de la CIA, en cours, devrait, peut-être, étayer ces soupçons des officiels américains que leurs homologues russes rejettent en bloc.

Ce qui est sûr, c'est qu'au-delà de la grandissante inimitié entre Washington et Moscou sous Obama et Poutine (que l'administration Trump s'emploiera peut-être à tempérer), les nations ont à leurs portes une menace globale appelée cybercriminalité. Malheureusement, à l'instar d'autres défis comme le terrorisme classique, l'expérience montre que portés par leurs intérêts propres, les Etats sont incapables de constituer une coalition internationale victorieuse contre ce grand danger. De ce fait, ils auront beau assurer défendre les droits fondamentaux de leurs citoyens, dont celui d'exprimer librement ses pensées, les gouvernements pourront être amenés, chacun sa méthode, à exercer diverses pressions sur le web et ce qu'il charrie comme vomisures. Non sans évidemment susciter des réactions hostiles des utilisateurs. Après tout, plus puissant que le Web, il n'y en a presque pas, peut-être plus pollué aussi.

(1) World Wide Web

**Gankama N'Siah**

## EQUATORIAL CONGO AIRLINES S.A

## Les actionnaires s'affairent à relancer la compagnie

La société Equatorial Congo airlines (ECAIR) S.A va reprendre ses activités dans un proche avenir. Le conseil d'administration de la société s'active actuellement pour que se tienne une assemblée générale des actionnaires, a-t-on appris d'une source proche du dossier.

La relance d'Ecair soulagera sans nul doute les voyageurs habitués à emprunter ses aéronefs de dernière génération. Mais, cette relance bien que tant attendue serait précédée des audits de la compagnie. L'objectif étant de permettre aux différents actionnaires de s'assurer des conditions de relance de la société. Selon la même source, l'assemblée générale des actionnaires devrait déboucher sur la mise au point d'un plan de redressement de la compagnie Ecair.

Lancée en 2011, Ecair a fait ré-

ver de nombreux voyageurs en quatre ans d'activités avant de sombrer dans les difficultés à partir de 2015. La compagnie dispose d'un capital de 57 milliards de francs CFA et emploie quelque 700 personnes.

Ecair possédait une flotte florissante de 7 appareils dont 1 Boeing 767, 2 Boeings 757 et 4 Boeings 737. Cette compagnie ayant pour siège Brazzaville, desservait aussi bien le continent africain que l'Europe et l'Asie.

En procédant à la modernisation des installations de l'aéroport international Maya-Maya, le gouvernement visait entre autres, à faire de la capitale congolaise le point de chute du trafic aérien, mieux le hub en Afrique centrale.

A titre illustratif, la société Ecair a transporté en 2015, en moins d'un an, plus d'un million de passagers à destination de Pointe-Noire et Ollombo, Cotonou (Bénin), Douala (Cameroun), Libreville



(Gabon), Dakar (Sénégal), Bamako (Mali), Paris (France), Dubaï (Emirats arabes unis), Beyrouth (Liban), Bruxelles (Belgique) et autres destinations.

Notons que dans la recherche

des voies et moyens pouvant permettre de renflouer les caisses d'Ecair, la direction générale a lancé cette année un emprunt obligatoire d'un montant de 60 milliards de francs CFA. La so-

ciété voulait réaliser une levée importante des fonds sur le marché national et sous-régional où certaines banques se trouvent en situation de surliquidité.

*Christian Brice Elion*

## REMERCIEMENTS

Les Familles: TCHINDIKA, représentée par Monsieur Philippe BOUSSOUKOU, la veuve Véronique LOEMBA et Madame Emilienne SAFOU; TCHIKONDO, représentée par Messieurs Max Toussaint LOEMBA, Pierre EBAT-DELLO, Vincent TELLIANE-TCHICAYA, Mesdames Florence PAKA et Félicité BOUITI; MADOUNGOU, représentée par Messieurs DJEMBO TATY Alphonse, Colonel Joseph SARLABOU, Mesdames Florence Cardorelle et Marie Laure MOUMBOULI; Les Enfants DELLAU-Zéphirin, messieurs Guy Germain DELLAU, Roger DELLAU, Alain Marc DELLO et mesdames Veuve NZALAKANDA née Geneviève DELLAU, AMA née Yvonne DELLAU, Léonie Sandra DELLAU, MBOKO née Pélagie Sylviane DELLAU, SAMBOT née Blanche DELLAU, SOVKA née Clémentine DELLAU, les Enfants Chantal GOMAS, Edith GOMAS, Sylvie GOMAS et



leurs enfants, remercient parents, amis et connaissances, qui, de près ou de loin, par leurs marques de sympathie et d'affection leur ont témoigné compassion et soutien lors du décès de leur regrettée fille, sœur, mère et grand-mère Jacqueline DELLAU décès survenu le 27 novembre 2016 à Pointe-Noire et vous prient de trouver ici l'expression de leur totale reconnaissance.

## NECROLOGIE

Les enfants Olabouré, l'église Assemblée du Christ Ressuscité et famille ont la profonde douleur d'annoncer la mort de leur père, Pasteur, oncle et grand-père, le pasteur Olabouré Sébastien, décédé le vendredi 16 décembre 2016 à 14 heures. La veillée mortuaire se tient au n°63 de la rue Boundji Talangai (Arrêt marché Talangai). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

## IN MEMORIAM



Le 18 décembre 1998, notre cher frère le Colonel de la Gendarmerie David Théodore Loundou "Boudha" quittait la terre des hommes.

A l'occasion de l'an 18 de son rappel à Dieu, Henri Loundou, Directeur général de la comptabilité publique, ses frères et sœurs, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé l'illustre disparu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Le patron de l'hôtel Mikhael's et de Sitra Congo, monsieur Najib Khoury Mikhaël, les enfants Naji, Leila, Yara et Tara Khoury Mikhaël ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur sœur et tante Yvette Khoury Mikhaël survenu le vendredi 9 décembre 2016 à 17h 03 à Tartej (Liban) des suites d'une maladie. La veillée mortuaire s'est tenu au domicile familial, sis village Tartej au Liban.



Le 18 décembre 2011- 18 décembre 2016, cela fait que M. Ebalé Ngondongo Brunel (Bony) a été rappelé à Dieu. A l'occasion de l'an 5 de sa disparition, les familles Ebalé, Bokilo, Onday, Mondzo Chirac et Kango-naka Willy prient tous ceux qui ont connu et aimé l'illustre disparu d'avoir une pensée pieuse.



Biantomba Nely Carole, Bassola Emilienne et Kimbangu Daniel annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur enfant et frère l'adjudant chef retraité de la Marine Nationale, monsieur Koubaka Simon survenu le 1er décembre 2016 à Pointe-Noire. La veillée se tient au n° 34 de la rue Mpila Mikalou Brazzaville. L'inhumation aura lieu à Boko dans le département du Pool, au cimetière familial du village Singa-Banana.

## SANTÉ

## Lancement de la plateforme France Alumni-Congo

L'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery a procédé le 17 décembre au coup d'envoi de la composante santé médecine dénommée, France Alumni-Congo, en présence, non seulement de tous les spécialistes de la médecine au Congo, et anciens étudiants ayant suivi un cursus médical en France, mais également du Professeur Marc Gentilini.

En effet, la cérémonie de lancement qui a eu pour cadre la Case de Gaulle a rassemblé toute une palette de talents médicaux formés en France. Parmi eux on pouvait reconnaître, le général Médecin Pascal Ibata, directeur de l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, les docteurs, Alain Mouanga, Achille Lanzi, Etienne Mokondzi Mobé, le professeur Richard Biléckot etc. Selon l'ambassadeur de France, la plateforme France Alumni Congo

a pour objectif de permettre à ces anciens étudiants en médecine de rester en contact et de valoriser leur parcours en France dans un cadre professionnel, tout en favorisant la reconnaissance de leurs compétences et de leur savoir-faire, le tout, dans un esprit de convivialité. « C'est un lieu d'échange et de confrontation. C'est une plateforme internet comme quasiment tous les outils de communication aujourd'hui, mais c'est aussi une plateforme réelle permettant de se rencontrer et d'avoir des débats ».

« Quelle que soit la force des liens qui ont pu être créés pendant les années où vous avez étudié en France, une fois de retour dans votre pays où vous travaillez, il est important pour nous, et pour vous d'entretenir et de cultiver ce lien. L'ambassade de France est engagée à vos côtés pour constituer ce réseau de compé-

tence dans l'intérêt de la médecine, du Congo, et de l'amitié Franco-congolaise », a indiqué le diplomate français.

« Cette masse critique de compétence est un levier puissant pour l'évolution, le progrès d'un pays, surtout dans un domaine aussi exigeant en réforme permanente que l'est le secteur de la santé. Nous avons décidé de nous inscrire ici à Brazzaville, dans la ligne de ce qui était finalement demandé par le ministère des affaires étrangères, de créer une plateforme France Alumni-Congo », a-t-il ajouté.

Deux d'entre eux, notamment, le professeur Richard Biléckot et le Dr Alain Mouanga ont été particulièrement mis à l'honneur, et ont évoqué au cours de leurs interventions respectives la façon dont leur parcours en France et au Congo avec le professeur Marc Gentilini continue de vivre dans

leur quotidien.

Saisissant cette opportunité, le Dr Alain Mouanga a demandé d'instruire le service consulaire sur les demandes de visas qui, selon lui, ne sont que « des demandes d'appui à une mobilité plus grande de notre élite médicale ». Il a souhaité que ces visas soient à multiples entrées et d'une durée un peu plus importante.

En face de ses anciens élèves, l'invité d'honneur, le professeur Marc Gentilini a apprécié la création de cette plateforme qu'il a aussitôt qualifiée de « nouveau » pour « pouvoir recréer un lien très attendu », après avoir beaucoup souffert ces dernières années, a-t-il dit, de « l'attitude distante des pouvoirs politiques ». Et d'ajouter, « A travers différentes crises internationales y compris la crise des migrants, nous avons cessé de rappeler

combien il était important de pouvoir faire quelque chose dans ce domaine ».

Signalons que Marc Gentilini est professeur de médecine, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales. Il est membre de l'Académie nationale de médecine et du Conseil économique et social, et président-fondateur de l'organisation panafricaine de lutte contre le sida (OPALS). Ancien président de la Croix-Rouge Française de 1997 à 2004, il a présidé l'Académie de l'Eau de 2002 à 2013. Il est également délégué général de la Fondation Chirac pour l'accès aux médicaments et à une santé de qualité depuis 2009.

En séjour à Brazzaville, il vient de prendre part à la célébration des journées scientifiques consacrées aux faux médicaments à l'Institut français du Congo.

Yvette Reine Nzaba

## SÉCURISATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

## La police lance l'opération « Uppercut 2016 »

Le général de police de 2ème classe, Jean François Ndenguet, directeur général de la police, a lancé le 16 décembre à Brazzaville, l'opération « Uppercut 2016 ». La cérémonie s'est déroulée sur l'esplanade du stade Alphonse Massamba-Débat.

Tout comme les années passées, cette fin d'année encore, un dispositif exceptionnel de dissuasion avant et pendant les fêtes a été mis en place pour prévenir les braquages, les atteintes graves aux personnes et à leurs biens, les actes terroristes aveugles, les déprédations, les mouvements de foules et toutes les dérives relevant de la délinquance de voie publique.

S'adressant au personnel de la police, Jean François Ndenguet a expliqué que cette opération se déroulera dans la période du 23 décembre 2016 au 2 janvier 2017. Pour le directeur général de la police, ce dispositif de sûreté est national et les instructions seront portées à l'ensemble des troupes en formations mixtes servant sur tout le territoire de l'Etat. « Ce dispositif responsabilise donc les directeurs départementaux de la police, soutenus efficacement par les Commandants des Régions de gendarmerie et les Commandants de Zone des Forces armées congolaises ». Jean François Ndenguet a rappelé également que cette œuvre de sécurité est une entreprise commune qui associe aussi bien la force publique que les acteurs locaux que sont les chefs de quartiers, de Zones, de Blocs, les maires d'arrondissement et les chefs de districts. L'orateur a poursuivi que cette opération aura l'impérieuse mission de tout mettre en œuvre,

pour que des armes de guerre ne circulent pas illégalement dans notre pays ; pour prévenir et faire échec à toutes tentatives de retour des « Ninjas Nsiloulous » malintentionnés dans la capitale ; pour contrer la résurgence des bandes de criminels du type des « Bébés noirs », notamment à Brazzaville ; et enfin, pour identifier les fumeurs, lieux de consommation de drogue, et les bars malfamés où l'on vend de l'alcool frelaté, etc. « Comme dans notre expérience des Relais Citoyens pour la Paix et la Sécurité, les populations s'impliqueront principalement dans les initiatives de vigilance et dans la recherche du renseignement afin de déceler et de prévenir toutes menaces », a-t-il souligné. Et d'avertir : « Je voudrais dire à tous les agents engagés dans l'opération « Uppercut plus 2016 » que celle-ci a sa police : les règles de comportement. Il nous est souvent revenu que certains policiers, dans le cadre d'opérations comme celle-ci, brillent par des attitudes et des actes qui déshonorent notre corporation. A l'occasion d'événements spéciaux comme en toutes circonstances, au quotidien, la police doit rassurer les populations et non les terroriser ».

Jean François Ndenguet a indiqué que la discipline est la force des armées ; et il est prévu des procédures de sanctions pour tous les agents véreux de la force publique. « Je serai implacable, et je frapperai avec la dernière vigueur tous les policiers qui se rendront coupables de telles fautes graves », a-t-il indiqué.

Comme de coutume, une parade militaire a clôturé la cérémonie.

Guillaume Ondzé

## Les étudiants de l'Institut supérieur de gestion sensibilisés au don de sang

Le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a organisé le 16 décembre, en partenariat avec le Rotaract Club de Brazzaville, une opération de collecte de sang, sur le thème : « Fais-moi un don de sang et je fête avec toi ».

L'activité qui s'est déroulée dans l'enceinte de l'Institut supérieur de gestion (ISG) de l'université Marien-Ngouabi, a permis la collecte d'une centaine de poches de sang. De quoi satisfaire le nouveau directeur général du CNTS, le Dr Arsène Bikoué, qui a déplacé du matériel sur place. Selon lui, la sensibilisation des jeunes est essentielle pour le CNTS parce qu'il s'agit d'une couche qui donne beaucoup de sang.

C'est ainsi qu'il s'est félicité de

l'initiative du Rotaract qui est une association parrainée par le Rotary Club Brazzaville Djoué Doyen. « Nous pensons que c'est une bonne chose, nous allons répéter l'expérience avec eux pour pénétrer le milieu des jeunes parce que parmi nos donneurs les plus prolifiques se trouvent des jeunes de 18 à 40 ans. Donc, il était essentiel pour nous de venir dans un milieu de la jeunesse pour faire passer notre message : l'importance et l'intérêt de la transfusion sanguine », a rappelé le Dr Arsène Bikoué, annonçant que la campagne va se poursuivre dans d'autres établissements et des églises.

Selon lui, malgré les recherches qui sont développées actuellement, le sang n'a pas de rem-

plaçant. C'est un médicament qu'on ne peut pas trouver dans les pharmacies. « On ne peut trouver le sang que chez une personne qui nous en donne et qui nous permet de pouvoir sauver les vies humaines. Le sang est essentiel, quand il manque, ce sont des pleurs et quand on en a, il sauve des vies. Nous disons aux jeunes, et à travers eux à l'ensemble de la population congolaise que faites avec cet acte qui est bénévole et volontaire », a invité le directeur général.

Il a, par ailleurs, pris l'engagement de faire en sorte que le CNTS puisse toujours avoir une réserve de sang. Ce qui nécessite un soutien des Congolais et des pouvoirs publics.

Parfait Wilfried Douniama





galerie CONGO Musée Congo  
Spécial exposition vente « Planète Bigarrée II »  
Peinture - Sculpture moderne - Céramique et Musique  
du 14 décembre 2016 au 14 janvier 2017  
Pour vos cadeaux de fin d'année et nouvel an, pensez aux objets d'art.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



# Soyez le premier sur la **4G Turbo** au Congo

Parcourez l'univers à une **Vitesse Ultra rapide.**

-  Passez vos appels vidéos sans ralentissement;
-  Visionnez vos vidéos préférées en streaming sans perte de vitesse;
-  Multipliez par 15 la vitesse du téléchargement de vos fichiers;
-  Pilotez vos jeux vidéos en ligne, en direct et en réseau.



## INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

# Une vingtaine de femmes réfugiées reçoivent des diplômes de fin de formation

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), en partenariat avec l'ONG Actions de Solidarité Internationale (ASI) a financé la formation des femmes et enfants réfugiés, originaires de trois pays: la Centrafrique; la R D Congo; le Rwanda et quatre congolaises.

Après avoir été formées dans différents métiers (garnissage auto, mécanique auto, pâtisserie restauration et coiffure), ces femmes ont reçu le 16 décembre, des diplômes conformément à leur domaine spécifique. Cette formation s'inscrit également dans le cadre du programme de prévention du phénomène des enfants de la rue. Dans son discours, le coordonnateur du projet, Victor Banaminou, a remercié le HCR d'avoir permis « la valorisation de ces femmes dans ce processus d'autonomisation socio-économique qui est passé par la formation professionnelle ».

S'adressant aux lauréates, il les a félicitées pour leur engagement dont elles ont fait montre durant toute la période de formation, nonobstant de nombreuses difficultés rencontrées. « Vous venez de recevoir le fruit de votre engagement et de votre patience. Soyez-en



La photo de famille des lauréates/credit photo Adiac

fières, car vous avez désormais une qualification. Vous êtes des femmes de valeur, très utiles dans la société. La chaleur de l'apprentissage doit vous conduire vers l'autonomisation socio-économique, vous devez vivre de votre métier. Les diplômes que vous venez de recevoir ne doivent être mis dans les armoires,

vous devez les faire valoir par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus », a déclaré le coordonnateur.

Pour sa part, le HCR, représenté par la chargée de la protection, Alice Pasciuto, a exhorté les lauréates à mettre en pratique les connaissances acquises dans leur secteur respectif, et à être des modèles dans la société.

Dans le cadre de ce même projet, plusieurs activités ont été développées, notamment avec les femmes réfugiées d'origine rwandaise à Kintélé. Des focus groupes ont été également réalisés sur plusieurs thématiques (des cours d'alphabétisation fonctionnelle, des entretiens sociaux, la formation sur l'éveil de l'esprit d'entreprise, le montage

des fiches de projet, l'éducation financière etc.).

Signalons que, Actions de Solidarité Internationale (ASI) est une ONG œuvrant dans la réalisation d'un programme de prise en charge des jeunes filles vulnérables. Le programme a été lancé en juin 2016, et prendra fin le 31 décembre de l'année en cours.

Yvette Reine Nzaba



## I.D.E.C.A. Afrique

L'Institut de Développement des Compétences en Afrique  
Membre du Groupe International de Transfert de Technologie (GITT Afrique)  
C'est plus de 25 ans de savoir-faire en ingénierie de la Formation  
ainsi que le Conseil et l'Assistance en Organisation à travers l'Afrique

### NOTRE EQUIPE JUSTIFIE D'EXPERTISES ET D'EXPERIENCES AVEREES DANS LES DOMAINES SUIVANTS

- MANAGEMENT ET ORGANISATION DE SEMINAIRES - ATELIERS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX.
- PARTICIPATION A DES CONSULTATIONS (MANIFESTATIONS D'INTERETS, DEMANDE DE PROPOSITIONS, ETC.).
- GESTION DE RESEAU D'EXPERTS ET CONSULTANTS-FORMATEURS DE NIVEAU INTERNATIONAL.

### IDECA Afrique REALISE

- DES FORMATIONS SOUS FORME DE SEMINAIRES INTERNATIONAUX A DAKAR, PARIS, CASABLANCA OU EN TOUT AUTRE PAYS A DEFINIR.
- (TELECHARGER NOTRE PROGRAMME DE FORMATION POUR L'ANNEE 2017 SUR NOTRE SITE [www.ideca-afrique.com](http://www.ideca-afrique.com))
- DES SEMINAIRES NATIONAUX DANS VOTRE PAYS POUR PERMETTRE LA PARTICIPATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE PARTICIPANTS.
- DES MISSIONS D'ASSISTANCE DANS DIFFERENTS SECTEURS DU DEVELOPPEMENT.

### NOS DOMAINES DE FORMATIONS ET D'ASSISTANCE

- PASSATION DES MARCHES PUBLICS / CONTROLE ET AUDIT DES MARCHES PUBLICS ;
- CONTROLE INTERNE ET AUDIT DES PROJETS ET PROGRAMMES ;
- SYSTEMES ORGANISATIONNELS DANS LES ADMINISTRATIONS ET PROJETS PUBLICS ;
- GESTION DE PROJETS ET GESTION AXEE SUR LES RESULTATS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES INTEGRES DE PLANIFICATION ET DE SUIVI & EVALUATION ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE INFORMATISEE ;
- FINANCES PUBLIQUES ET CHAINE DE LA DEPENSE ;
- SYSTEMES DE « GESTION INFORMATISEE DE BASE DE DONNEES » ;
- SECRETARIAT ET ASSISTANAT / CLASSEMENT ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE AUTOMATISES ;
- PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ;
- SYSTEME D'INFORMATION ET TIC, ETC.



Mathieu Fréjus  
HOUNYOVI  
Directeur Général



Adresse : Sicap Sacré-Cœur 1 N°8456 – BP : 15219 CP 12522 Dakar-Fann – Sénégal  
Tél : +221 33 864 68 51 / Cel : +221 77 523 69 99 - Email : [ideca@orange.sn](mailto:ideca@orange.sn) / <https://www.ideca-afrique.com>



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ETAT DU CONGO 

# Congo | Terre d'opportunités Riche d'opportunités

TAUX D'INTÉRÊT

**6,5%** Net par an

Période de souscription du 15 au 23 Décembre 2016



Montant de l'opération: **150 000 000 000 F CFA** | Prix d'une Obligation **10.000 F CFA**  
Minimum de 30 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro **COSUMAF-APE-03/16**

Arrangeur & Chef de File

EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC)   
Membre du Groupe Ecobank La Banque Panafricaine



Co-Arrangeurs & Co-Chefs de File

 **ASCA**   
Groupe Attijariwafa bank



### 1.1. CADRE L'OPERATION

Dans le cadre du plan national de développement 2012-2016, l'Etat congolais a entrepris une série d'investissements dans les domaines des infrastructures routières, énergétiques, sanitaires et scolaires entre autres.

Afin d'achever les différents projets de développement engagés, l'Etat a autorisé par la loi de finances rectificative N° 20-2016 du 21 Septembre 2016, un endettement global de 613,809 milliards de FCFA auprès des marchés financiers; dont 378,541 milliards de FCFA seront mobilisés par le biais d'emprunts obligataires.

C'est dans ce cadre que, la République du Congo, représentée par le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public souhaite mobiliser par appel public à l'épargne, la somme de cent cinquante milliards (150 000 000 000) de FCFA sur le marché financier de la CEMAC.

### 1.2. DESTINATION DES FONDS

L'ensemble des fonds collectés servira au financement des projets inscrits dans la loi de finances 2016 :

Projets	Mdms
1 Poursuite de la construction et équipement de l'université Denis SASSOU NGUESSO	15 000
<b>Total Enseignement supérieur</b>	<b>15 000</b>
2 Poursuite de la construction de 12 hôpitaux généraux dans les départements	20 000
<b>Total Santé</b>	<b>20 000</b>
3 Réhabilitation des routes aménagées	13 400
4 Travaux de finition de la construction de la route Dolisie Brazzaville	25 000
<b>Total Equipement et de l'entretien routier</b>	<b>38 400</b>
5 Electrification de la zone industrielle de Maloukou	15 000
<b>Total Energie hydraulique</b>	<b>15 000</b>
6 Poursuite de la construction des logements sociaux	14 000
7 Construction de la cité internationale des affaires de Brazzaville	54 000
<b>Total Construction</b>	<b>68 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>158 400</b>

L'emprunt obligataire objet des présentes financera les projets ci-dessus à hauteur de FCFA 55 milliards minimum, sous réserve du montant définitif des souscriptions. La dette existante de FCFA 95 milliards auprès du pool bancaire local sera restructurée par conversion des créances sous forme de titres obligataires.

### 1.3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

<b>Emetteur</b>	République du Congo
<b>Dénomination</b>	EOCG 6,5% net 2016 – 2021
<b>Nature de l'opération</b>	Emprunt obligataire par appel public à l'épargne.
<b>Objet de l'opération</b>	Financement des projets de développement inscrits au budget 2016 de l'Etat et apurement partiel de la dette existante.
<b>Montant de l'émission</b>	150 000 000 000 FCFA.
<b>Valeur nominale</b>	10 000 FCFA
<b>Minimum de souscription</b>	30 obligations soit 300 000 FCFA
<b>Taux</b>	6,5% net de tout impôt et taxe
<b>Personnes Eligibles</b>	Toute personne physique ou morale résidente et non résidente de la CEMAC
<b>Prix d'émission</b>	Au pair, soit 10 000 FCFA par obligation
<b>Nombre de titres</b>	15 000 000 obligations.
<b>Forme des titres</b>	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central et tenus dans les livres des SDB teneuses de comptes
<b>Durée de l'emprunt</b>	Cinq (05) ans.
<b>Période de souscription indicative<sup>1</sup></b>	La période de souscription est prévue du 15 au 23 décembre 2016.
<b>Date de jouissance</b>	La date de jouissance des titres retenue sera le deuxième jour ouvré après la clôture de l'opération.
<b>Période de différé</b>	Un (01) an de différé sur le remboursement du capital.
<b>Fiscalité</b>	Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de tout impôt et taxe en zone CEMAC. Les souscripteurs étrangers devront soumettre les revenus de l'emprunt obligataire à la législation fiscale en vigueur dans leur pays de résidence.
<b>Paiement des intérêts</b>	Les intérêts seront payables annuellement à partir de la première date d'anniversaire de la date de jouissance des titres.
<b>Remboursement du capital</b>	Le remboursement du capital sera linéaire après un (1) an de différé ; soit le paiement du quart (1/4) du capital chaque année pendant quatre ans.
<b>Règlement</b>	Le paiement sera assuré par la Banque Agent au profit des SDB teneuses de comptes agréées par la COSUMAF. Lesdites SDB assureront le règlement aux souscripteurs.
<b>Mécanisme de sureté</b>	Ouverture d'un compte séquestre destiné exclusivement au remboursement de l'emprunt dans les livres de la BEAC. Ce compte sera provisionné tous les mois à hauteur de 8% du produit des taxes et impôts intérieurs avec un minimum de cinq milliards de FCFA conformément à une instruction irrévocable et prioritaire donnée par la République du Congo à la Banque Centrale.
<b>Cotation en Bourse</b>	Une demande d'admission à la cote sera introduite auprès de la BVMAC. Le volume total des titres inscrits à la BVMAC correspondra à la totalité des souscriptions définitivement allouées aux placeurs, y compris la prise ferme.
<b>Rapatriement des produits de placement pour les non-résidents CEMAC</b>	Tous les rapatriements des produits des placements qui seront réalisés dans le cadre du remboursement d'emprunts contractés par l'Etat Congolais auprès d'investisseurs non-résidents CEMAC, se feront librement, conformément à la réglementation de change en vigueur.



### 1.4. MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

Le paiement annuel des intérêts et du capital se fera suivant le tableau d'amortissement ci-dessous.

Echéances	Capital en début de période	Principal amorti	Intérêts	Annuités
2017	150 000 000 000		9 750 000 000	9 750 000 000
2018	150 000 000 000	37 500 000 000	9 750 000 000	47 250 000 000
2019	112 500 000 000	37 500 000 000	7 312 500 000	44 812 500 000
2020	75 000 000 000	37 500 000 000	4 875 000 000	42 375 000 000
2021	37 500 000 000	37 500 000 000	2 437 500 000	39 937 500 000
		<b>150 000 000 000</b>	<b>34 125 000 000</b>	<b>184 125 000 000</b>

L'emprunt sera remboursé par le débit du compte séquestre de la République du Congo, ouvert dans les livres de la BEAC et rappelé dans les sûretés. Ce compte sera alimenté mensuellement à hauteur de 8% du produit des Taxes et Impôts Intérieurs (FCFA 5 milliards minimum) afin de constituer la provision nécessaire au service de la dette.

Cinq (5) jours ouvrés avant chaque date d'échéance annuelle, la BEAC transférera irrévocablement la somme correspondant à l'échéance en principal et en intérêts conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt ci-dessus au crédit du compte de remboursement ouvert dans les livres de la Banque Agent.

### 1.5. SYNDICAT DE PLACEMENT

Les souscriptions seront reçues aux guichets des SDB membres du syndicat de placement suivants :

Pays	Etablissements placeurs	Adresse Téléphonique
Cameroun	EDC Investment Corporation	+237 233 431 371
	Financia Capital	+237 233 42 04 13
	ASCA	+237 233 43 53 08
Congo	LCB Capital	+ 242 05 310 11 35
	La Financière	+242 05 371 81 66
Gabon	BGFI Bourse	+241 02 07 07 68
Tchad	CBT Bourse	+235 66 16 61 61

### AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instruments financiers comporte des risques, et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'Emetteur.

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'opération objet de la présente campagne a donné lieu à un Document d'Information enregistré par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale au numéro d'enregistrement COSUMAF-APE-30/16. Ce Document est consultable auprès de l'Emetteur, auprès des membres du syndicat de placement, sur les sites internet [www.cosumaf.org](http://www.cosumaf.org); [www.finance.ministere.cg](http://www.finance.ministere.cg); et auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale [www.bvm-ac.org](http://www.bvm-ac.org).

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE ETAT DU CONGO

**Congo** Terre d'opportunités  
Riche d'opportunités

TAUX D'INTÉRÊT  
**6,5%** Net par an

**Période de Souscription**  
Du 15 au 23 Décembre 2016

Montant de l'opération: **150 000 000 000 F CFA**  
Prix d'une Obligation: **10.000 F CFA**  
Minimum de 30 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-30/16

Arrangeur & Chef de File



Co-Arrangeurs & Co-Chefs de File



## 27E ANNIVERSAIRE DE LA CDE

## Les enfants interpellent les autorités congolaises

La présidente départementale du Parlement des enfants de Brazzaville, Juliana Itoua, a indiqué que promouvoir l'équité pour atteindre chaque enfant était plus qu'une obligation morale.

Les 27 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant ont été célébrés le 14 décembre à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères sur le thème: «Egalités des chances pour chaque enfant». Une cérémonie marquée, entre autres, par la présentation du rapport de l'Unicef sur la situation des enfants dans le monde. C'est ainsi que Juliana Itoua a invité les parents à tout mettre en œuvre pour que l'égalité des chances pour chaque enfant ne soit pas un vain slogan. Elle a aussi salué les efforts importants consentis par le gouvernement, elle a sollicité l'accélération du processus d'adoption des textes d'application de la loi 4/2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo et sa vulgarisation à tous les



Les participants/credit photo Adiac

niveaux. « Votre engagement aujourd'hui dans la protection des droits des enfants est nécessaire pour nous permettre de mener une vie meilleure dans un environnement propice », a-t-elle souhaité.

### Restructurer le Parlement des enfants

La présidente départementale a, par ailleurs, demandé la restructuration du Parlement national des enfants du Congo avec l'élection d'un nouveau bureau. Mis

en place en 2003 pour servir de porte-parole à la vulgarisation des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant, cette institution est un instrument de participation des enfants dans les décisions les concernant.

Analysant le rapport de l'Unicef, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a noté la nécessité d'une action vigoureuse des gouvernements, des bailleurs de fonds, des entreprises et des organisations internationales. Le but étant d'accélérer leurs efforts pour répondre aux nombreux besoins des enfants. Antoinette Dinga Dzondo a rappelé les progrès enregistrés dans plusieurs d'activités au Congo ainsi que les politiques nationales mises en place. « Avec un soutien solide, les obstacles qui réduisent les chances des enfants de s'épanouir peuvent être éliminés. Les moyens pour leur assurer un avenir meilleur existent. La réflexion, tout comme le travail, ne doivent pas s'arrêter. L'inclusion de populations cibles dans nos projets et programmes afin qu'elles participent pleinement au développement de notre pays sont une exigence », a-t-elle esquissé.

Parfait Wilfried Douniama

## MIGRATION

## Paolo Gentiloni tente de réveiller l'Europe

Le nouveau Premier ministre est allé au contact à Bruxelles jeudi, mais il en est revenu déçu du peu de solidarité de la part des pays européens.

C'était en quelque sorte son baptême du feu. Nommé en début de semaine et obtenant la confiance du Parlement mardi et mercredi, M. Paolo Gentiloni, le Premier ministre italien, s'est rendu au Conseil de l'Europe, à Bruxelles, jeudi. Ancien ministre des Affaires étrangères de M. Matteo Renzi auquel il a succédé à la primature, Paolo Gentiloni n'a rencontré aucune figure inconnue à Bruxelles. Même les dossiers sur la table du Conseil, Syrie et surtout immigration, n'avaient rien de nouveau pour lui.

Mais au-delà des applaudissements de salle et des félicitations empressées des députés européens de gauche pour sa nouvelle fonction, le Premier ministre italien est revenu à Rome avec une légère amertume. Car sur le dossier de l'immigration, il a buté sur les divisions européennes de toujours, qui amoindrissent l'impact des mesures de solidarité longtemps soutenues par M. Matteo Renzi pour aider l'Italie à faire face à la pression migratoire et la freiner depuis les pays de départ des candidats à l'immigration vers l'Europe.

M. Paolo Gentiloni a rencontré la chancelière allemande Angela Merkel, le président français François Hollande et le Premier ministre espagnol Mariano Rajoy. Avec eux, il a signé l'accord de soutien économique au Niger, pays-clé par lequel transitent des milliers de migrants et réfugiés qui gagnent ensuite la Libye par le désert, d'où ils s'embarquent pour les ports italiens de Sicile. L'aventure a déjà coûté

la mort à des milliers de témeraires et de désespérés, ce dont ne veut plus l'Italie.

Mais les 27 autres membres de l'Union européenne (UE) ne sont pas aussi empressés que Rome de voir s'arrêter cette hécatombe en Méditerranée. L'accord avec le Niger constitue, a dit M. Gentiloni, « le premier pas concret » dans la mise en œuvre de la Migration compact, idée italienne consistant à investir massivement dans les pays de provenance des flux de migrants pour y créer des emplois et des opportunités et ainsi assécher la source. L'idée séduit en Allemagne, peu ailleurs. Bien plus, au sein de l'UE chacun veut l'interpréter à sa manière. Aussi le nouveau premier ministre italien a-t-il fait le constat qu'au-delà des mots, les élus européens n'ont rien lâché de vraiment décisif, ils « sont en retard » sur la question de l'immigration. Le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Sergej Stanishev, et d'autres leaders européens de gauche ont rendu hommage au « travail remarquable » accompli par M. Matteo Renzi et encouragé son successeur à maintenir le cap. Le socialiste français Pierre Moscovici, commissaire européen à l'Économie et aux Finances, s'est fendu de paroles fort aimables affirmant que l'Italie continuait d'être dirigée « par un gouvernement ami ». Mais c'est tout.

Pour M. Gentiloni, le temps des blabla est passé. « La question principale aujourd'hui, parmi tant d'autres, c'est l'immigration. Et sur ce point, l'Italie est très exigeante. Nous ne sommes pas satisfaits par les discussions sur le règlement de Dublin qui fixe les mesures d'accueil des réfugiés » au sein de l'UE. D'où un énervement à Rome lorsque des pays comme la

Slovaquie essaient d'imposer une vision plus restrictive de la question de ventilation des réfugiés à travers tous les États membres de l'UE.

Avant de se démettre de ses fonctions le 5 décembre dernier, Matteo Renzi avait tapé du poing sur la table contre des pays comme la Hongrie qui veulent ériger des murs anti-immigrés (« avec les fonds européens ») alors que l'Italie doit supporter seule le poids des flux de réfugiés sur son sol. À son tour, Paolo Gentiloni s'est également insurgé contre la notion de « solidarité flexible » que tentent d'avaliser les pays d'Europe de l'Est là où l'Union, par son accord de Dublin, impose une solidarité sans épithètes à tous. « Nous avons lancé un programme pour faire face ensemble aux phénomènes migratoires venus d'Afrique. Nous l'avons lancé en janvier. Nous en attendons les résultats concrets ! », a tempêté le nouveau Premier ministre italien. Les atermoiements sont d'autant moins compréhensibles que tous les membres de l'UE ont positivement accueilli cette idée italienne, a ajouté Mme Federica Mogherini, la Commissaire européenne aux Affaires étrangères.

L'Italie rappelle aussi que ses efforts au Niger, pays qu'a visité M. Gentiloni récemment, commencent à porter leurs fruits. Seulement 1500 migrants y ont été enregistrés au mois de novembre dernier, contre 72.000 en mai. Il s'agit de coopérer avec les principaux pays de provenance des migrants africains comme l'Érythrée, le Sud-Soudan, l'Éthiopie, la Somalie ou le Mali, pour éviter la répétition des drames mortels en Méditerranée ainsi que la montée du populisme dans une Europe où le racisme ne se cache même plus.

Lucien Mpama

## COOPÉRATION

## La Chine disposée à poursuivre la formation des cadres congolais

Pour prouver cet engagement, l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, a réuni une centaine de cadres congolais ayant bénéficié des cycles de formation en Chine. Le diplomate chinois a profité de cette réception pour fustiger des observateurs étrangers opposés aux actions chinoises au Congo et dans le reste du continent africain.

Quasiment une tradition ! À la veille des fêtes de Noël et de Nouvel An, l'ambassade de Chine organise à Brazzaville une réception à l'honneur des personnalités et cadres congolais afin d'affermir davantage les liens d'amitié et de coopération sino-congolaise.

Principal invité de cette soirée de jeudi, l'actuel ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Gilbert Mokoki, un vétéran de l'école militaire de Chine. « Un peu après les fêtes de Noël et de Nouvel An, nous allons ensemble célébrer la fête du Printemps qui marque le Nouvel An chinois. Tout comme Noël pour vous, la fête du Printemps est la plus grande fête pour nous et l'occasion de faire les retrouvailles familiales », a indiqué l'ambassadeur Xia Huang. Un petit moment de détente certes, c'est surtout d'échanger sur des sujets brûlants. C'est le cas, explique le diplomate chinois, lorsqu'il a été interrogé sur le fait que la Chine n'intervenait pas ou ferait très peu dans la formation des ressources humaines en Afrique. La Chine s'intéresse uniquement aux ressources naturelles africaines, d'après certains médias étrangers. « Il s'agit des assertions malveillantes et malintentionnées. En tant qu'acteurs et actrices de cette coopération, vous avez l'argument solide et concret pour réfuter cette assertion. La réalité est que sur les nombreux chantiers, derrière un Chinois, il y a toujours cinq Congolais en formation », a répliqué le diplomate.

En réalité, le partenaire chinois propose une autre logique de coopération « gagnant-gagnant », puisque la Chine et les pays africains sont des pays du Sud, a poursuivi Xia Huang, il nous appartient de mettre tous ensemble l'esprit de solidarité Sud-Sud.

Les invités présents dans la salle ont été émus lorsque le ministre Gilbert Mokoki a fait le récit de son séjour et l'expérience acquise pendant sa formation dans les années 70. « C'était un pays que nous découvrons avec une discipline et une rigueur communiste », a témoigné l'officier général Gilbert Mokoki, remerciant le gouvernement chinois d'avoir formé des hommes aguerris pour le service du Congo, l'invitant à poursuivre dans la même voie.

Fiacre Kombo

## FRANCE /SÉNÉGAL

# Macky Sall en visite d'Etat à Paris du 18 au 23 décembre

**En visite d'Etat à Paris, du 18 au 23 décembre, le président sénégalais, Macky Sall aura de nombreux entretiens à caractère politique, économique et culturel. Plusieurs rencontres au sommet sont à l'ordre du jour.**

Dès le 19 décembre, Macky Sall sera à Strasbourg où il visitera les ateliers de l'usine Alstom, partie prenante dans la réalisation du projet de la régie Dakar (train)-futur aéroport international Blaise-Diagne. L'ambassadeur de France au Sénégal Christophe Bigot a invité le chef d'Etat sénégalais à découvrir toute l'étendue du savoir-faire des entreprises françaises et leur technologie dans le domaine des chemins de fer.

Puis il se rendra au Musée du quai Branly -Jacques Chirac à

Paris. Le 20 décembre, une cérémonie d'honneurs militaires aura lieu dans la cour des Invalides, en souvenir des « tirailleurs sénégalais », avant l'entretien du président sénégalais et son homologue français François Hollande, suivra la signature d'une série d'accords bilatéraux. Après l'Elysée, Macky Sall se rendra au sénat pour un déjeuner avec son président Gérard Larcher ; suivi d'une visite à l'Hôtel de ville de Paris, à l'Assemblée nationale où il sera reçu par son président Claude Bartolone. Le président sénégalais clôturera cette journée par un dîner d'Etat à l'Elysée. Au conservatoire national des arts et métiers, il sera fait docteur honoris causa. Le 21 décembre, le chef d'Etat sénégalais s'entretiendra avec le nouveau Premier ministre français Bernard Cazeneuve ; avant une

intervention à l'Académie des sciences d'Outre-Mer où il ressortira comme membre associé.

Le 23 décembre, l'ancien pensionnaire de l'Institut français du pétrole - Energies nouvelles sera dans les murs de son ancienne école. Depuis 1992, aucun président sénégalais n'a pu effectuer une visite d'Etat en France. Pour le porte-parole du gouvernement français, Stéphane Le Foll, « c'est un événement important qui marque cette volonté de travailler ensemble à la hauteur de ce que nous partageons ensemble ». Cette visite est consécutive à celle de Manuel Valls de septembre 2016. La France et le Sénégal entretiennent des relations multiséculaires, pérennisées par les différents dirigeants qui se sont succédés à la tête des deux Etats.

Noël Ndong

# AIRFRANCE

## AVIS AUX VOYAGEURS

### NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE

A COMPTER DU 16 DECEMBRE 2016, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE (1H) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT **21H35**.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE **17H30** ET FERMERONT A **20H05**.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A 1H30 AVANT LE DECOLLAGES.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://WWW.AIRFRANCE.CG)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



# Camair-Co

L'étoile du Cameroun

La Compagnie CAMAIR-CO a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, le lancement de son nouveau programme de vols au départ de Brazzaville : 4 vols par semaine mercredi et dimanche à 12h20, lundi et vendredi à 23h00 - avec connexion sur Douala, Yaoundé, Bafoussam, Cotonou, Libreville, Ndjaména, Abidjan. Rendez-vous à l'Agence Camair-co de l'aéroport Maya Maya, à la Représentation Camair-co sise à l'hôtel Ambassadeur ou auprès de votre Agence de voyages. Contacts 06 827 07 54 / 06 462 38 05 / 05 070 73 74. Bienvenue à bord !

## MALUKU

## Felix Kabange Numbi appelle les sportifs et les veuves à la paix

**La campagne de sensibilisation à la paix et les résolutions issues du dialogue politique a atteint une vitesse de croisière à la veille du 19 décembre, date de la fin du mandat constitutionnel du chef de l'État.**

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, en sa qualité de l'initiateur de la campagne patriotique "j'aime la RDC, je soutiens le dialogue" quadrille tous les quatre coins de la ville de Kinshasa. Objectif : lancer les appels à la paix et au calme à la population kinoise.

Le vendredi, Félix Kabange Numbi s'est rendu dans la commune périphérique de Maluku. Un accueil chaleureux lui a été réservé par les sportifs de cette municipalité. Les judokas, les karatekas, les boxeurs, les footballeurs, les mamans Nzambo, personne n'a voulu raté cette occasion. À l'arrivée du ministre de la Santé publique, sous la conduite du bourgmestre de la commune de Maluku, des cris de joie sont scandés. Chaque sportif, selon sa discipline, a fait une démonstration au ministre. Le temps tant attendu, c'est le message de l'initiateur de la campagne "J'aime la paix, je soutiens le dialogue". Un seul mot à l'affiche de la communication du ministre aux sportifs : "la paix".



Le ministre de la Santé publique exhortant les veuves à la paix

« Avec cet accueil, je suis rassuré qu'à Maluku le 19 décembre sera comme tous les jours et que chacun va vaquer à ses occupations. Nous voulons la paix et nous avons besoin de la paix. Ne vous laissez pas manipuler par des politiciens qui viennent vous inciter à descendre dans les rues pour aller piller et détruire. Si un politicien vous le demande, dites-lui de sortir avec sa femme et ses enfants et qu'il soit devant et vous derrière... », a déclaré le

Dr Félix Kabange Numbi.

Le 19 décembre, poursuit-il, il faut laisser les enfants aller à l'école, ceux qui travaillent doivent aller au travail, ceux qui vendent qu'ils aillent au marché et si tu n'as pas d'occupation, tu restes à la maison. Le Congolais mange au jour le jour, il faut donc sortir. Félix Kabange Numbi a appelé les sportifs à la vigilance : « Restez vigilants et dénoncez toute personne qui amasse des bouteilles ou pneus pour faire

obstacle à la police parce que de telles personnes ont l'intention de créer des troubles ».

#### Jeûne de trois jours

Juste après son entretien avec les sportifs, Félix Kabange Numbi s'est rendu à l'Église Goshen, toujours à Maluku où il a échangé avec les veuves. Ici, c'est la prière qui a été au rendez-vous. Les veuves et le ministre de la Santé publique ont imploré Dieu pour qu'il fasse régner la paix au Congo.

Le ministre de la Santé a, au cours de son exhortation, étayé des versets bibliques, demandé aux mamans veuves de faire le jeûne d'Esther pendant trois jours pour sauver le pays. Il a appelé les mamans veuves à répandre le message de la paix dans leurs familles. Pour soutenir ces veuves, Félix Kabange Numbi leur a remis une enveloppe pour appuyer leurs actions champêtres. Une bénédiction de la part de ces veuves a été donnée au ministre de la Santé publique qui leur a promis de retourner à Maluku pour voir comment évoluent leurs activités.

Le jeudi, dans la salle de spectacle du jardin Botanique, le ministre de la Santé publique a été face aux ex-kulunas. Ceux-ci ont décidé d'abandonner le banditisme. C'est à ce titre qu'ils ont remis symboliquement leurs machettes au ministre de la Santé publique. « Moi, je me nourris de ma machette, mais aujourd'hui j'ai décidé de l'abandonner. Je veux du travail pour être utile à la société. Je suis fatigué de faire la prison », a déclaré Me Tramontina. Ces ex-kulunas se sont engagés à être des artisans de la paix.

Aline Nzuzi

## DÉCRISPATION POLITIQUE

## 252 prisonniers en voie d'être relaxés

**Il faudra attendre le rapport final de la commission des magistrats chargée de statuer sur le sujet mise en place par les participants au dialogue du Centre interdiocésain pour connaître la suite qui sera réservée à ces différents dossiers.**

À quelques heures de la fin du mandat constitutionnel du président de la République, les avancées déjà glanées dans le cadre des négociations directes en cours entre les signataires et non-signataires de l'accord politique d'octobre dernier paraissent bien minces. Jusqu'à vendredi soir, seule une commission, celle de la décrispation, a pu présenter son rapport à la plénière qui y a statué en levant quelques options. Il en ressort que la commission a dressé une liste de 252 personnes dont elle demande la libération simple, ou mieux l'arrêt des poursuites judiciaires à leur encontre. À cette liste, une autre additive reprenant les noms de sept personnalités prioritaires a été proposée également à la sanction. Il reste que la décision de leur libération sera prise par le ministère de la Justice, après examen de leurs dossiers au cas par cas. Et parmi les personnalités en question, l'on évoque les cas de Moïse Katumbi, candidat à la présidentielle, mais aussi de Jean-Claude Muyambo (président du parti d'opposition Scode, en prison depuis janvier 2015) ou encore de Floribert Anzuluni, membre du mouvement citoyen Filimbi.

Il a été fait observer que tous ces

cas sont d'ordre judiciaire et, par conséquent, ne peuvent qu'être traités par des organes compétents conformément à la procédure judiciaire. Dans le cas d'espèce, il faudra attendre le rapport final de la commission des magistrats mise en place par la commission de décrispation chargée de statuer à ce sujet pour connaître la suite qui sera réservée à ces différents dossiers. Il nous revient cependant que deux cas parmi les sept présentés en rapport avec les personnalités candidates à la relaxation posent problème. Il s'agit de celui de l'ex-gouverneur Moïse Katumbi actuellement en exil et d'Eugène Diomi Ndongala, président de la Démocratie chrétienne. Le sort de ces deux personnalités, entend-on dire, dépendra de la Commission judiciaire mise en place.

À en croire d'autres sources, le chef de l'État à qui les évêques ont soumis une liste de sept personnalités pour être traités en priorité aurait émis quelques hésitations sur la proposition d'abandon des charges contre Diomi Ndongala, auteur présumé de viol sur mineure. Dans tous les cas, les opposants Jean-Claude Muyambo, Antipas Mbusa Nyamwisi, Roger Lumbala, Anzulumi Bembe et Moïse Monide pourront être relaxés dans les prochaines heures au détriment de Moïse Katumbi et d'Eugène Diomi dont les charges passent pour exceptionnelles.

A.D.

## SORTIE DE CRISE CONSENSUELLE

## La population retient son souffle

**Les questions les plus explosives, celle de la gestion du pays après le 19 décembre, le sort de l'actuel chef de l'État et la date des élections ont hanté les esprits au Centre interdiocésain où se tient la deuxième phase du dialogue sans perspective d'un compromis à quelques heures de la fin du mandat constitutionnel de Joseph Kabila.**

La population kinoise est, comme qui dirait, réduite à l'expectative d'autant plus que les nouvelles en provenance du Centre interdiocésain ne sont pas rassurantes. Jusqu'au 17 décembre, les participants à la deuxième phase du dialogue avaient du mal à accorder leurs violons sur la gestion de l'après 19 décembre. Quel sera le sort des institutions à l'entame de cette période ? La question taraude bien des esprits et jusqu'à la veille de la fin du mandat constitutionnel de Joseph Kabila, le compromis politique se faisait toujours désirer. À la base, les approches différentes développées de part et d'autre. Pour le Rassemblement qui a accepté le principe d'une gestion commune de la transition avec Joseph Kabila comme président de la République jusqu'à l'organisation de la présidentielle fin 2017, il y a lieu d'envisager la création du Conseil national de transition chargée de veiller à la stricte application de l'accord qui sera issu des travaux.

Là où le bât blesse est que le Rassemblement propose la personne d'Étienne Tshisekedi pour gérer cette nouvelle institution d'appui à la démocratie, ce que refusent la majorité et la frange de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre. Ces deux composantes rejettent donc l'offre de « régime spécial » proposée par le Rassemblement argumentant qu'elle est anticonstitutionnelle, en plus du fait qu'elle dissimule mal l'idée de la création d'une nouvelle institution à part entière pouvant faire ombrage au président de la République. L'autre point d'achoppement porte sur le statut de Joseph Kabila que le Rassemblement

voudrait voir dépouillé de son impérium durant la période de transition avec promesse de ne pas se représenter pour un troisième mandat. « Il restera comme un président protocolaire pour une durée ne dépassant pas douze mois afin de faciliter les choses, au nom de la paix », clame-t-on du côté du Rassemblement.

Un schéma qui n'est pas du goût de la majorité qui y voit plutôt un putsch camouflé. « Il faut rester dans les limites de respect de la Constitution. On ne peut pas en même temps prétendre qu'on a fait subir à la nation tous ces problèmes parce que, soit disant, on tenait à ce que la Constitution soit respectée et in fine venir avec un régime spécial qui n'est pas constitutionnel. Nous voulons rester dans la Constitution comme décidé dans l'accord du 18 octobre. Qu'on nous montre en quoi ce schéma n'est pas constitutionnel et alors qu'on s'y attarde en apportant quelques aménagements », a dit Lambert Mende qui, autant que ses collègues de la majorité, rejette toute idée consistant à réduire l'actuel chef de l'État dans ses prérogatives régaliennes.

Les deux camps restent, par ailleurs, figés dans leurs positions concernant le calendrier électoral. Le Rassemblement opte pour 2017 pendant que le camp de la cité de l'Union africaine insiste sur 2018 tel que fixé par l'accord de la cité du 18 octobre 2016. Entre-temps, le temps s'égrène. Faut d'accord sur les principaux points de contentieux jusqu'au 17 décembre, d'aucuns craignent que le pays soit livré à lui-même le 19 décembre et que la rue gronde comme elle n'a jamais fait. Jusqu'aux ultimes minutes, certains esprits continuaient de croire à un possible accord retenant leur souffle. Sur ces entrefaites, l'on a annoncé le départ des évêques pour le Vatican dans le cadre de leur prêtrise pour un retour programmé le 20 décembre.

Alain Diasso

## TENSION EN RDC

## Le Culpac organise la « rencontre joyeuse de la paix pour tous »

Alors que le pays vit des moments de tension avec la fin du deuxième et dernier mandat de Joseph Kabila comme président de la République démocratique du Congo, plusieurs appels sont lancés dans le sens de la paix et de l'apaisement. Dans ce contexte général, le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a organisé, le 15 décembre, en son siège baptisé Cité de la paix la « rencontre joyeuse de la paix pour tous ».

L'allocution du secrétaire général du Culpac, Daniel Santu Biko, empêché pour des raisons de santé, a été lue par l'entraîneur principal de l'AS V.Club et sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, en sa qualité de penseur universel pour la paix du Culpac. C'était en présence des représentants des trois clubs majeurs de la capitale, à savoir l'AS V.Club, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Renaissance du Congo. On a noté aussi la présence remarquée de la structure « Bana Kin » qui regroupe de grandes figures de la capitale



Florent Ibenge entouré d'autres invités du Culpac

de la RDC. « Comme nous le savons tous, sans la paix, il y a rien de bon dans n'importe quel pays dans le monde. C'est pourquoi, considérant la situation que nous traversons dans notre pays, étant des médiateurs de la liberté pour la paix universelle, il était de notre devoir d'y revenir afin d'apporter tant soit peu notre humble appui pour promouvoir, renforcer et consolider la paix en République démocratique du Congo. Car, disons-nous, qui fera quelque chose de bon sans la paix

que vous soyez au pouvoir ou à l'opposition ? D'où cette rencontre joyeuse de la paix pour tous », a indiqué Daniel Santu dans son message lu par Florent Ibenge.

Et il a poursuivi : « Nous exhortons à la paix afin que nous soyons des braves entre nous peuple congolais pour garantir et sauvegarder la paix en exemptant la haine, l'intolérance, la rancune, l'injustice mais, surtout, soutenir l'amour du prochain pour le bien de chacun de nous. Nous lançons un appel pressant

à tout le peuple congolais de réfléchir pour que la paix règne dans notre pays et cela quelles que soient des erreurs que nous commettons à tous les niveaux de la vie. Approchons-nous pour la paix, approchons-nous toutes les différences et différends pour que la paix règne dans notre pays ». Le secrétaire général du Culpac invite les Congolais à surpasser leurs passions et ambitions pour qu'ils vivent en paix dans ce pays qui a tant souffert des affres et atrocités de la guerre. Daniel Santu a également annoncé qu'en 2017, le célèbre ancien champion du monde de boxe, l'Américain Georges Foreman sera élevé en qualité du grand notable universel pour la paix.

Pour sa part, l'entraîneur de V.Club et sélectionneur des Léopards a, avant de faire la lecture du message du SG du Culpac, rendu un hommage émouvant à Papa Wemba décédé le 24 avril 2016 sur la scène du Festival Femua à Abidjan en Côte d'Ivoire. « J'ai été introduit dans le Culpac en tant que penseur universel

de la paix. Je ne peux prendre la parole sans penser à l'autre personne qui était introduite en même temps que moi, il s'agit de Papa Wemba que je porte dans mon cœur. Et avant toute chose, je voulais penser à lui, là où il est... Voilà, un grand bonjour, tout simplement... Il me manque ».

Créé le 23 novembre 1979 à Kinshasa, le Culpac est une organisation non gouvernementale et internationale ayant pour but de promouvoir, renforcer, consolider et rétablir la paix partant d'une famille à une nation. Le Conseil travaille aussi à la vulgarisation des principes des droits de l'Homme, et favorise le développement par des actions humanitaires sur le plan social, culturel, sportif, éducationnel, sanitaire pour le bien de l'humanité. Depuis 2004, le Culpac implante ses antennes en Europe et dans le monde avec l'appui de Regus international, et il y a déjà 120 représentations du Culpac dans le monde, affirme-t-on au secrétariat de cette structure œuvrant pour la paix.

Martin Engimo

## DIALOGUE II

## Les travaux suspendus jusqu'au 21 décembre

L'accord politique n'a pas été trouvé le 17 décembre au Centre interdiocésain au grand désenchantement de nombreux congolais qui y avaient placé leurs espoirs.

Tous ceux qui avaient placé leurs espoirs au nouveau dialogue initié par la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) devraient déchanter aujourd'hui au regard du résultat encourageant auquel sont parvenus les participants à la clôture le 17 décembre de la première phase des travaux. Aucun accord politique n'a été trouvé lors des discussions qui, en principe, étaient

pourtant censés prendre fin la veille. Les solutions consensuelles autour de quelques questions confiées aux commissions du cycle électoral et de la gouvernance et institutions n'ont pas été trouvées comme prévu. Nonobstant le forcing des évêques qui avaient été reçus tour à tour par Joseph Kabila et Étienne Tshisekedi, les lignes n'ont pas véritablement bougé. Chaque camp est resté campé sur sa position. Les uns et les autres s'entraccusent se rejetant la responsabilité du blocage notamment dans les commissions processus électoral et gouvernance.

Les concessions entre parties sont, en

effet, difficiles à obtenir sur la gestion du pays après le 19 décembre et sur le calendrier électoral. « La majorité présidentielle refuse d'avancer. Nous nous remettons à la médiation pour désamorcer la situation », a déclaré un membre du Rassemblement. C'est sur ces entrefaites que la Cénco a dû suspendre les travaux qui reprendront le 21 décembre, le temps pour les évêques catholiques de se rendre à Rome où ils sont attendus par le Saint-Père. Les évêques ont demandé aux participants de continuer les discussions sous la supervision du secrétariat de la Cénco.

Alain Diasso

## BANQUE MONDIALE

## Un niveau historique d'engagement financier de la communauté internationale contre l'extrême pauvreté

La soixantaine de pays donateurs et bénéficiaires vont mobiliser une enveloppe de 75 milliards de dollars américains à affecter aux interventions de l'Association internationale de développement (IDA) sur les trois prochaines années. Les domaines ciblés sont globalement les situations de fragilité, les réfugiés et le changement climatique.

Pour la présidence du Groupe de la Banque mondiale (BM), l'important engagement financier des partenaires permet d'étoffer les interventions de l'IDA pour obtenir des résultats dans la lutte contre l'extrême pauvreté. En effet, les fonds supplémentaires pourront doubler les ressources destinées aux différentes interventions. Selon quelques chiffres disponibles, il y a plus de 14 milliards de dollars américains destinés à la seule lutte contre les situations fragiles, les conflits et violences. Quarante-huit pays ont promis de contribuer à l'IDA et

d'autres ont promis de faire un geste à court terme.

Entre-temps, les dernières innovations apportées à l'IDA visent à encourager la participation du secteur privé et lever des fonds sur les marchés financiers. Aussi le fonds de la BM est-il en mesure aujourd'hui de transformer durablement la trajectoire de développement des pays les plus pauvres du monde. L'on parle même d'un tout nouveau chapitre dans leur histoire de développement. Outre les domaines déjà ciblés dont les situations de fragilité, les conflits et violence, la lutte contre les déplacements forcés, le changement climatique, les inégalités hommes-femmes, il est aussi question de promouvoir la bonne gouvernance et les institutions solides, l'emploi et la transformation économique. De même, la BM note une plus forte implication sur des questions relatives à la croissance, la résilience et les opportunités.

Les financements attendus dans le

cadre de la 18e reconstitution des ressources de l'IDA vont couvrir la période allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2020. Parmi les interventions annoncées, il y a le service de santé et de nutrition pour 400 millions de personnes, l'accès à des sources d'eau améliorées pour 45 millions de personnes, les services financiers pour 4 à 6 millions de personnes et l'accouchement sans risque pour 11 millions de femmes grâce à l'assistance d'un personnel qualifié. Comme les experts de la BM l'expliquent, les 8 programmes vont changer la vie des milliards d'habitants dans les pays relevant de l'IDA dont la RDC. « Avec les donateurs, qui travaillent en étroite concertation avec les pays bénéficiaires, nous proposons un programme d'aide innovant, ambitieux et réactif qui redonne espoir aux plus pauvres », a conclu Dede Ekoue, coprésidente d'IDA-18 et ancienne ministre de la Planification du Togo.

Laurent Essolomwa

## DIVISION 1

## DCMP lamine Vetu Club et consolide sa deuxième place

Le Daring Club Motema Pembe a littéralement marché, le 15 décembre, au stade des Martyrs de Kinshasa sur l'AS Vetu de Matadi par cinq buts à zéro, en match comptant pour la 15e journée de la zone de développement ouest du 22e championnat national de football. Francis Kazadi Kasengu a ouvert la marque à la 19e minute, imité par Jean-Marc Mundele Makusu à la 26e minute. Ricky Tulengi a corsé l'addition à la 31e minute. Trois buts à zéro, c'était le résultat en faveur des Immaculés de Kinshasa à la fin de la première période.



Les buteurs Ricky Tulengi et Jean-Marc Makusu

En seconde période, les poulains du coach Otis Ngoma ont marqué deux autres buts par Ricky Tulengi à la 65e minute signant un doublé. Le Centrafricain Salif Keita a marqué le cinquième but à la 90e minute. Les joueurs de Vetu ont complètement explosé face à la machine DCMP. L'on note que dans les rangs du DCMP, on a noté la présence de l'ancien buteur d'Arc-en-Ciel, Vinny Bongonga, qui a passé quelques saisons à l'AC Léopards de Dolisie au Congo Brazzaville. Son but a d'ailleurs été invalidé pour une position litigieuse selon l'arbitre de la partie. Avec cette victoire, DCMP consolide sa deuxième place avec désormais 34 points à deux longueurs du leader V.Club (36 points).

M.E.

# Vivez des fêtes magiques

au Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel de Brazzaville !

*Samedi 24 Décembre*

Dîner de Noël 4 services • 65 000 XAF / personne



*Samedi 31 Décembre*

*(Saint-Sylvestre)*

Buffet du Nouvel An, Bonana 2017 ! • 120 000 XAF / personne



*Dimanche 1<sup>er</sup> Janvier*

*(Jour de l'An)*

Brunch du Nouvel An • 35 000 XAF / personne



Pour plus d'informations sur les menus, animations et offres, contactez-nous  
le (+242) 05 050 60 60 ou [reservations.brazzaville@radissonblu.com](mailto:reservations.brazzaville@radissonblu.com)

## FINANCES

# Le premier emprunt obligataire du Congo lancé dans la ville océane

**La cérémonie officielle de lancement de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne État du Congo a eu lieu, le 15 décembre, en présence de Calixte Nganongo, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, des responsables d'administrations, de sociétés publiques et privées, de banques et du public.**

Le premier emprunt obligataire par appel public à l'épargne de 150.000.000.000 FCFA dénommé emprunt obligataire Congo 6,5% 2016-2021 est une levée de fonds destinée principalement à l'achèvement des travaux d'infrastructures déjà engagés. Cet emprunt est rémunéré à 6,5 % net d'impôts déclarés et sécurisés par l'ouverture d'un compte dans les caisses de la banque centrale. Cet emprunt obligataire a été suggéré, arrangé et supporté par une équipe et des structures spécialisées. Ecobank est le principal arrangeur et chefs de file aux côtés des co-arrangeurs et co-chefs de file que sont ASCA Groupe Attijariwafa représenté par Crédit du Congo et BGF Bourse. Un consortium de prestataires de services d'investissement et de

bourse qui bénéficient de l'appui d'autres structures spécialisées (Financia Capital, LCB Capital, La financière, CBT Bourse).

Se félicitant du choix fait au département de Pointe-Noire pour le lancement de cette opération, Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire a, eu égard à la situation difficile que traverse le pays en général et le département de Pointe-Noire en particulier, a déclaré : «*Votre visite de travail se déroule dans un climat économique, social ponctué par une faible activité dans le domaine du travail et de l'emploi, nonobstant quelques activités menées dans le cadre de l'animation de celle-ci. Votre présence dans notre département constitue un soulagement grâce au contenu et à la pertinence de votre communication qui est très attendu.*»

Pour le ministre Calixte Nganongo, «*Le département de Pointe-Noire, poumon économique du pays, me semble indiqué pour cet emprunt obligataire la diversité de notre économie d'une part, le brassage de cultures, les exigences des expertises d'autre part témoignent depuis toujours de sa performance économique*



Le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo crédit photo

même dans un contexte particulièrement difficile». Et d'ajouter : «*Les emprunts obligataires placent le pays dans une nouvelle dynamique à l'image des autres pays de la Cémac.*»

Le compte sera approvisionné mensuellement à hauteur de 8% des recettes fiscal-douanières avec un minimum de 5 Milliards de FCFA pendant la durée de vie de l'emprunt. «*La recherche de la performance économique à très court terme inscrite dans une vision économique long terme est ce qui a obligé le gouvernement à recourir à ces emprunts obligataires qui revêtent un double*

*avantage pour l'État qui a désormais accès aux marchés de capitaux par appel public à l'épargne et pour les investisseurs qui découvrent un nouveau produit sécurisé, défiscalisé et inscrit à la bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale. Cet emprunt est un produit alternatif permettant à l'État congolais de diversifier ses sources de financement pour permettre l'optimisation de sa gestion budgétaire*», a-t-il poursuivi.

Expliquant les différentes caractéristiques de cette opération, Adonis Seaka, directeur général d'Ecobank, principal arrangeur et

chef de file de cette opération, a dit que l'emprunt obligataire est une opération matérialisée par des titres appelés obligations. Les obligations sont évidemment des titres de créances en opposition aux titres de propriété. Dans cette opération, l'émetteur qu'est le Congo a l'obligation de respecter un certain nombre de contraintes. «*Toute personne physique ou morale résidente et non résidente de la Cémac est éligible. La durée de l'emprunt étant de cinq ans. La période de souscription étant prévue du 15 au 23 décembre 2016 tandis que la date de jouissance des titres retenue sera le deuxième jour ouvré après la clôture de l'opération. Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de tout impôt et taxe en zone Cémac*», a indiqué le directeur général d'Ecobank. L'ensemble des fonds collectés servira au financement des projets inscrits dans la loi des finances 2016 et concernent les domaines des infrastructures routières, sanitaires, scolaires, etc.

Hervé Brice Mampouya

## TRANSPORT MARITIME

## Le budget du Conseil congolais des chargeurs adopté

**La session budgétaire du conseil d'administration du Conseil congolais des chargeurs (CCC), tenue le 16 décembre à Pointe-Noire, a permis d'adopter le budget de cette entreprise étatique. Les travaux ont été présidés par Jean-Louis Osso, conseiller du président de la République, chef du département des Transports et de l'Aviation civile, président du conseil d'administration du CCC.**

La session du CCC a été dominée par les questions financière et budgétaire.

Au terme des travaux, les administrateurs ont adopté le projet du budget du CCC, en ressources et en emplois à la somme de 4 804 350 000 FCFA répartie comme suit : 1 003 000 000 FCFA pour l'investissement et 3 801 350 000 FCFA pour le fonctionnement.

Aussi, à l'issue des travaux, le conseil d'administration n'a-t-il pas manqué de féliciter et encourager le CCC quant à la mise en œuvre de l'amendement de la convention internationale sur la sauvegarde de la vie humaine en mer (Solas) sur la pesée obligatoire avant embarquement, dans son projet d'acquisition

d'un « pont bascule » devant faciliter les chargeurs dans l'opération de la pesée des conteneurs d'une part et de la diversification de ses ressources d'autre part. Le conseil a aussi mis l'accent sur la signature du protocole d'accord relatif à la mise en place et au développement d'un connaissance direct (BLD) permettant la circulation des marchandises conteneurisées par le Chemin de fer Congo Océan. Le vœu d'élargir l'application de cette disposition au transport routier a également été émis.

Sur les recommandations, il a été demandé au président du conseil d'administration de se rap-

procher du ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande pour examiner la possibilité de réduire substantiellement les prix proposés sur la pesée et la certification des conteneurs à l'exportation ainsi que les modalités de la mise en œuvre de la résolution n° 175/6SE/99 du 6 août 1999 relative au nouveau système de financement de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre sur le fonctionnement du CCC. Au nombre des délibérations prises figurent l'approbation du procès-verbal du conseil d'admini-



Jean-Louis Osso, clôturant les travaux du conseil d'administration du CCC /Crédit photo «Adiac»

nistration session bilancielle du 23 Juin 2016, du rapport d'activités au 31 octobre 2016, du rapport d'exécution budgétaire au 31 octobre 2016, l'approbation du programme d'activités 2017, du projet de budget 2017.

Se félicitant de la sérénité qui a prévalu pendant les travaux, Jean Louis Osso a, avant de clôturer les assises, rappelé à la Direction générale du CCC, le vœu du président de la République de voir chaque entreprise publique devenir un pôle d'excellence à même de créer l'emploi et la richesse et concourir au développement national.

H.B.M.

## KOUILOU

## L'AIDD organise la 9<sup>e</sup> édition du salon entreprise-emploi du Congo

**L'ouverture de la 9<sup>e</sup> édition de ce salon a eu lieu le 16 décembre à la communauté urbaine de Madingo-Kayes, dans le département du Kouilou, sur le thème «La jeunesse face aux activités génératrices de revenus»**

Plusieurs personnalités ont pris part à cette activité tels que Jean-Charles Ondonda, Ghislaine Guylaine Rachel Mbandy Ondze, Patricia Nicole Poaty, respectivement maire de la communauté urbaine de Madingo Kayes, présidente de l'Association initiative d'aide au développement (AIDD) et directrice départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation au Kouilou, accompagnés des jeunes de cette communauté urbaine.

Ouvrant les travaux de ce salon, Patricia Nicole Poaty a rappelé l'intérêt de cette rencontre pour les jeunes de cette communauté. «*L'abandon des études à un niveau moyen donne accès aux jeunes d'exercer de petits métiers et commerces de la rue sans véritables projets économiques. Le chômage des jeunes est parfois le résultat d'une inadéquation entre leur formation et la demande sur le marché du travail. Ce qui réduit considérablement leur chance sur le marché de l'emploi. J'en appelle à votre sagesse, chers jeunes, d'avoir une attention soutenue sur les activités de ce salon*», a-t-elle indiqué.

Pour la présidente de l'AIDD, ce salon a pour principal objectif d'accompagner et encadrer les micro-projets des jeunes de Madingo Kayes. «*Ce salon permet aux jeunes de lutter contre la précarité, la pauvreté et le chômage.*

*Il est temps que les jeunes investissent plus dans les secteurs hors pétrole, en vue de faire face à la crise actuelle*», a-t-elle déclaré. Pour Jean Charles Ondonda, ce salon s'inscrit dans la vision du président de la République qui, à travers son projet de société, accorde



Le podium du salon

une place de choix à la condition socioprofessionnelle des jeunes. Ainsi, ce salon permet d'arrimer les jeunes de Madingo-Kayes à la dynamique entrepreneuriale, de sorte que l'emploi rime avec la qualification.

Mavoungou Jacques, l'un des participants à ce salon, a encouragé les organisateurs et souhaité que d'autres associations se servent de l'exemple de l'AIDD en vue d'appuyer les jeunes de sa communauté à mieux lutter contre la pauvreté et le chômage.

Ce salon bénéficie de l'appui des ministères de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, de l'Enseignement technique, professionnelle, de la Formation qualifiante et de l'Emploi et celui des Petites et Moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel. L'AIDD existe depuis février 2003.

Séverin Ibara

## ARBITRAGE DU SPORT

## La CCAS invalide les élections à la Fécoket

La Chambre de conciliation d'arbitrage et du sport (Ccas) a rendu le 17 décembre une délibération qui ne va pas du tout plaire à l'actuel bureau de la Fédération congolaise de Basketball

La Ccas a décidé d'invalider l'élection de Bruno Jean Richard Itoua et tous les membres du bureau avant de leur donner un délai de 45 jours pour l'organisation d'une nouvelle élection. « Par ces motifs, statuant publiquement contradictoirement en matière d'arbitrage sportif en premier et en dernier ressort, (...) reçoit en conséquence la requête introduite par Jean Didier Ndongou, annule les résultats de l'assemblée générale électorale tenue au sein de la Fécoket, le 1er novembre 2016. Renvoie ladite fédération à l'organisation d'une nouvelle assemblée générale électorale dans un délai de 45 jours, sous l'autorité conjointe du ministère en charge des sports et du comité national olympique et sportif congolais, met les dépens à la charge de la Fécoket », peut-on lire dans la délibération.

« La Ccas n'a fait que dire le droit. Les faits étaient tellement clairs. Ils ont délibéré le litige tel qu'il a été présenté. Je suis très comblé de la grandeur et cette confiance que nous devons toujours faire à la Ccas », a déclaré Jean Didier Ndongou après avoir obtenu gain de cause. L'ancien 4e vice-président du bureau de Firmin Dinga avait, en effet, saisi la Ccas pour demander l'annulation des élections qui selon lui, ne s'étaient pas déroulées selon les



Le président de la Ccas, Corneille Moukala Moukoko prononçant le verdict/Adiac

règles de l'art notamment en ce qui concerne le corps électoral et la liste officielle des candidats. « Pendant les élections, il y a eu un premier corps électoral qui avait déjà été signé par le secrétariat de la commission en charge des élections et un deuxième présenté à la fédération après une concertation. Il y a également problème sur la présentation des candidats. La première fiche de ceux-ci était sans rature. Mais ce jour là, on nous présente une deuxième liste avec rature dans laquelle, on a fait une modification du placement des hommes », a-t-il expliqué.

Notons que, ce n'est pas pour la première fois que la Ccas invalide les élections. Lors de la dernière olympiade, elle avait demandé la reprise des élections à la fédération congolaise de Boxe, d'Athlétisme et de Handball. « En justice, la loi est dure mais c'est la loi... En matière de droit, les consensus n'en font pas partie des statuts et règlement intérieur des fédérations. Les consensus font un peu partie de la politique... Le droit est différent de la politique. Il faut donc, pour que nous asseyions le droit dans cette

instance qu'est la justice sportive dans notre pays, il faut que nous nous basions toujours sur le droit, sur la loi, sur les textes qui régissent justement notre métier », a précisé le président de la Ccas, Corneille Moukala Moukoko.

La Ccas a également tranché le litige qui opposait Massamba Ntsimba à Jean Marie Okouna. L'élection du nouveau président de la Fédération congolaise de Tennis de table a été confirmée. « Par ces motifs, statuant publiquement contradictoirement en matière d'arbitrage sportif en premier et en dernier ressort, rejette l'exception d'irrecevabilité soulevée par la Fédération congolaise de Tennis de table, reçoit en conséquence la requête introduite par Massamba Ntsimba mais l'en déboute au fond de toutes fins. »

« La requête de Massamba Ntsimba a été reçue par la chambre, mais elle a été déboutée. Ce n'est pas la première fois; c'est la seconde. Il ne s'est même pas présenté. Nous continuons à exercer le mandat qui nous a été confié », a commenté Jean Marie Okouna.

James Golden Eloué

## ASSAINISSEMENT DE BRAZZAVILLE

## Amicale internationale va en guerre contre l'insalubrité

Le président de l'association Amicale internationale nouvelle vision (AINV), Rock Akindou, a procédé le 17 décembre, au lancement de l'opération d'assainissement de la ville capitale.



L'opération a été lancée simultanément dans tous les neuf arrondissements de Brazzaville. Les membres de cette organisation ont pris d'assaut les différentes artères de Brazzaville munis de brouettes, pelles, râpeaux et autres matériels aratoires.

Cette activité, a dit Rock Akindou, s'inscrit dans le chapitre des activités sociales prévues par le programme d'activités de l'organisation courant l'année 2016. « Il s'agit de réveiller les vieux réflexes qui animaient des Congolais à se préoccuper de rendre propre la devanture de sa parcelle ou de sa boutique, sans attendre que l'Etat le fasse à sa place ou qu'il soit sommé par les gendarmes pour le faire », a-t-il rappelé, avant d'inviter les brazzavillois à soutenir cette initiative qui s'inscrit dans la droite ligne du travail appréciable d'assainissement de la ville capitale que réalise, chaque jour, l'Etat à travers la société d'entretien urbain, Averde.

Le président de l'AINV a noté au passage que son organisation a pris soin de contacter les administrateurs-maires des neuf arrondis-

sements de Brazzaville avant d'engager cette opération pour ne pas, a-t-il dit, que les deux parties aient une divergence de vue sur le mode de son exécution.

Répondant à une préoccupation d'un journaliste qui voulait savoir si cette opération s'étendra sur l'ensemble des villes congolaises, Rock Akindou a répondu simplement que : « son association vient de naître il y a à peine une année. Elle commence pour l'heure à organiser ses activités dans le périmètre de son lieu de résidence avant de s'étendre sur l'ensemble du territoire national », avant de préciser que l'AINV compte organiser l'opération d'insalubrité de Brazzaville deux fois au moins par mois. Les membres de cette association ont positivement apprécié cette initiative. C'est le cas d'Oka-Ndinga, président de la zone 2 du quartier 59, à Ouenzé, qui a mobilisé près de six cent jeunes pour cette activité. Il a estimé que si l'AINV maintient d'organiser ces genres d'activités au moins deux fois dans le mois, Brazzaville pourrait devenir propre.

Roger Ngombé

## RÉFLEXION

## Où va l'Amérique de Donald Trump ?

Bien malin est celui, ou celle, qui peut répondre avec certitude à la question que se posent aujourd'hui les dirigeants du monde entier. Car le président nouvellement élu des Etats-Unis est à tous égards imprévisible comme le montre la liste pour le moins bigarrée des personnalités qui l'entoureront lorsque Barack Obama lui remettra les clés de la Maison Blanche, mais comme le prouvent aussi et peut-être plus encore les « tweets » qu'il lance de façon régulière à ses « fans » comme à ses détracteurs.

Conclure de ce qui précède que l'Amérique, la grande Amérique, sera elle-même imprévisible est aller vite, beaucoup trop vite, en besogne. La Maison Blanche, même lorsque son locataire est appuyé par un Congrès acquis à sa cause, est en effet loin de détenir le pouvoir réel. Elle doit compter, d'une part, avec les engagements pris dans tous les domaines par l'Etat dans les décennies précédentes, d'autre part avec la très puissante machine fédérale qui regroupe à Washington les administrations chargées de protéger les intérêts fondamentaux de la nation américaine.

Qu'il le veuille ou non Donald Trump devra composer avec le Département d'Etat, le Trésor, Le Pentagone, les Services de renseignement intérieurs et extérieurs, avec également les groupes de pression dont

le pouvoir, dans les actions de la vie quotidienne, est beaucoup plus grand qu'on ne le croit. Au cours des cinquante dernières années John Fitzgerald Kennedy, Lyndon Johnson, Richard Nixon, Gerald Ford, Jimmy Carter, Ronald Reagan, George H.W. Bush, Bill Clinton, George W. Bush, Barack Obama en ont fait l'un après l'autre l'expérience, parfois très dure ; aussi leur successeur ne doit-il se faire aucune illusion sur ce qui l'attend durant les quatre années de son premier mandat.

Ce que l'on peut, que l'on doit, espérer du nouvel élu et qui n'est pas impossible compte-tenu du pragmatisme, voire même du cynisme dont il a fait preuve en construisant sa fortune est une approche plus réaliste que ses prédécesseurs de l'environnement international dans lequel les Etats-Unis se meuvent aujourd'hui. Même s'il adopte une posture apparemment dangereuse face à la Chine, son comportement vis-à-vis de Vladimir Poutine semble indiquer qu'il ne lancera pas son pays dans des aventures aussi absurdes et décalées par rapport à la réalité que les guerres du Vietnam, d'Afghanistan, d'Irak et dans une moindre mesure de Libye ou de Syrie dans lesquelles ses prédécesseurs se sont embourbés.

Le problème numéro un auquel Donald Trump va devoir consacrer l'essentiel de son temps et de son

énergie est l'affaiblissement continu de l'Europe. Confronté au Brexit britannique, à l'incertitude politique qui fragilise la France, à la crise politique qui secoue l'Italie, à la reprise des tensions financières entre la Grèce et l'Union Européenne, à l'afflux incontrôlable et incontrôlé des migrants vers les côtes européennes, le Vieux continent a perdu, aux yeux des Américains, la crédibilité qui était jusqu'à présent la sienne. Il n'est plus l'allié sur lequel Washington pouvait compter en toutes circonstances. Et là se trouve le problème principal que va devoir résoudre Donald Trump, problème qu'il n'a aucune chance de régler s'il n'entretient pas de bonnes relations avec Moscou et donc avec Vladimir Poutine.

Compte-tenu de ce qui précède il ne serait pas surprenant que le discours du nouveau président des Etats-Unis change brutalement dès le 20 janvier prochain, se fasse plus raisonnable, plus ouvert, moins brutal. La haute administration américaine, mais aussi les milieux d'affaires dont l'influence grandit fortement mettront tout en œuvre, soyons en certains, pour que Donald Trump ne se fourvoie pas comme l'ont fait nombre de ses prédécesseurs.

Attendons et voyons.

Jean-Paul Pigasse